

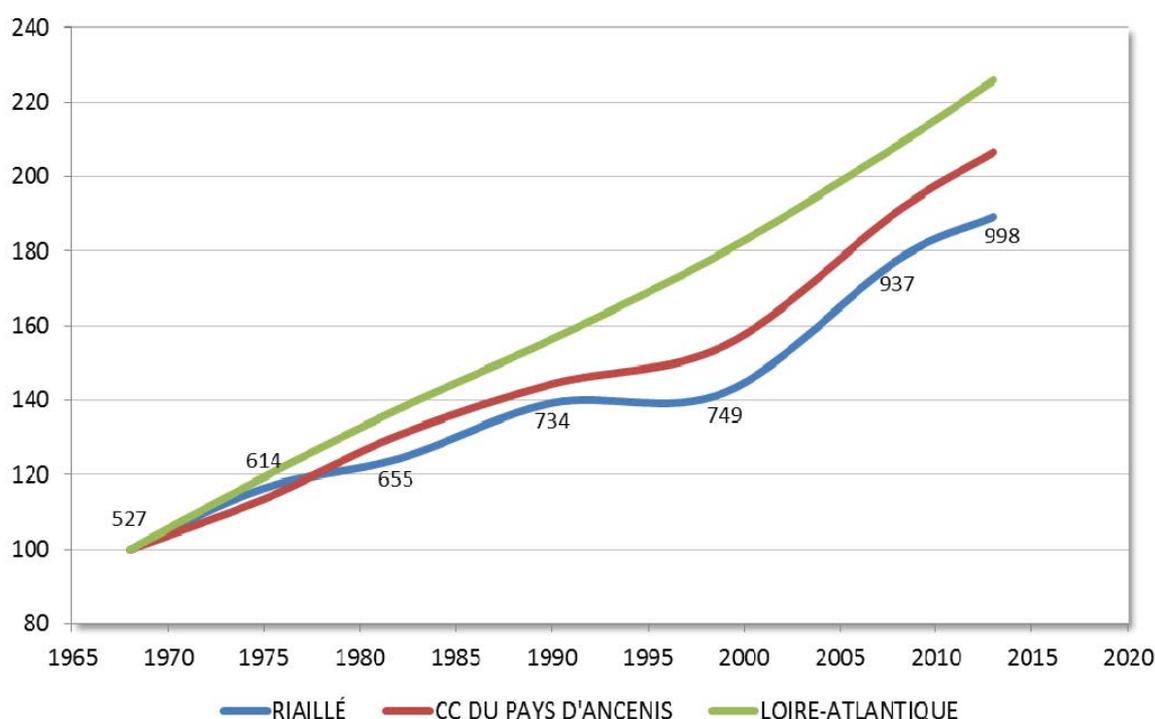
4. LE PARC DE LOGEMENTS

4.1. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS

A. Le nombre de logements

Conséquence du desserrement des ménages, et de son dynamisme démographique récent, la commune a vu son parc de logements croître de plus en plus entre 1968 et 2013.

Comparaison de l'évolution du nombre de logements entre 1968 et 2013 (base 100 en 1968)



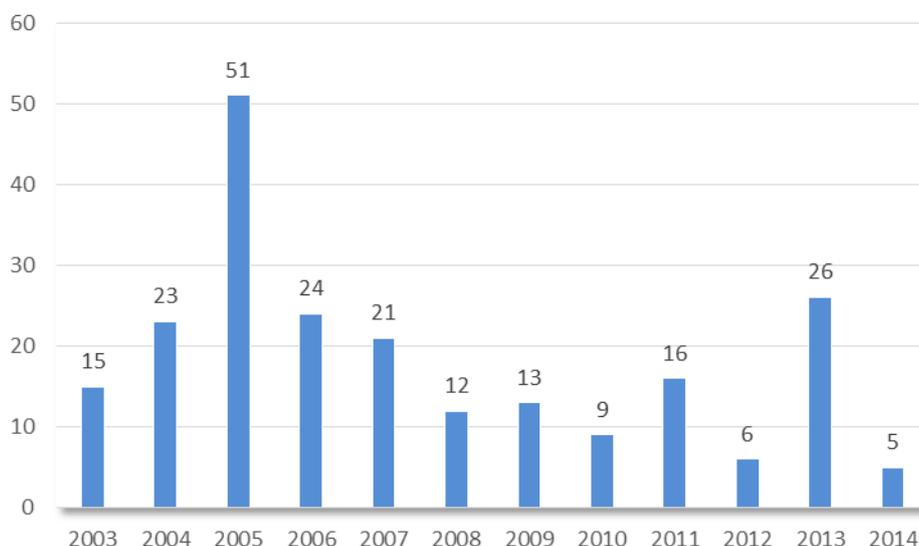
Source : Données INSEE 2013

Au total, Riaillé a produit 471 logements, soit 10,5 logements par an en moyenne. Cependant, on peut noter que cette moyenne a été de 7,2 logements par an entre 1968 et 1999, puis de 17,8 logements par an entre 1999 et 2013. Ce rythme croissant va de pair avec les évolutions démographiques de la commune.

Au-delà de ces constats quantitatifs, pour **attirer plus de nouvelles populations**, un travail pourra être effectué sur la **typologie des logements**. En effet, le locatif (qui tend à manquer sur la commune) est un excellent moyen d'attirer de jeunes ménages. En outre, si l'offre de logement est adaptée, elle peut permettre le maintien d'une population âgée sur une commune. Ce type d'offre pour les personnes âgées peut libérer des logements plus vastes, généralement recherchés par les familles et **permettre ainsi le parcours résidentiel**.

B. Le rythme de construction

Nombre total de logements débutés entre 2003 et 2014 sur Riaille



Source : Données SITADEL

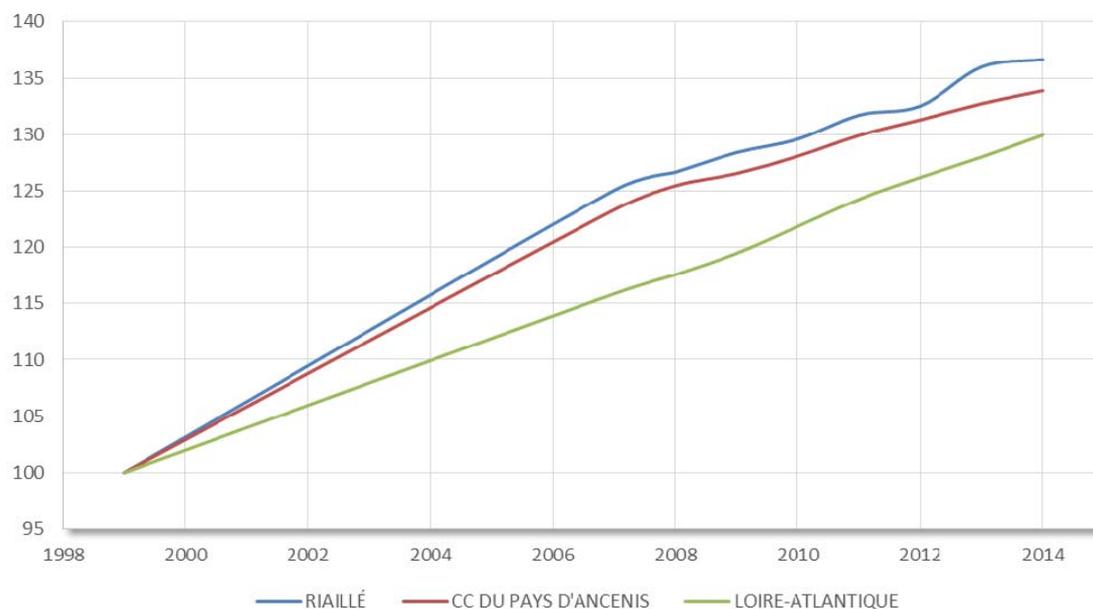
Entre 2003 et 2014, **221 nouvelles constructions de logements** ont été bâties sur la commune de Riaille. Le nombre de constructions a connu des variations annuelles importantes : de 51 en 2005, à 5 en 2014. **La moyenne se situe à 18,4 logements commencés par an.**

Toutefois, **une tendance à la baisse se dégage sur les dernières années disponibles, avec un nombre de constructions systématiquement inférieur à 20 depuis 2008** hormis l'année 2013 où un projet rue Arthur Rimbaud de 15 maisons groupées a été réalisé. Les variations observées sur le marché de la construction de logements ont plusieurs explications dont certaines dépassent largement le cadre communal (contexte économique, évolution des coûts de construction...) et d'autres sont liées à un contexte très local (offre foncière, attractivité résidentielle du secteur...). Cette tendance, si elle doit être inversée, peut donc appeler des réponses locales adaptées.

Sur la même période, la Communauté de Communes a construit 5 402 nouveaux logements. Les logements construits à Riaille représentent 4,1 % de ce total, soit un peu plus que sa part dans la population (3,5%), ce qui montre que sur une période récente, **Riaille fait partie des communes les plus dynamiques de l'intercommunalité en termes de construction.**

Le graphique ci-dessous permet de comparer le rythme de construction de Riaille à celui de l'intercommunalité et du département depuis 1999. La commune de Riaille a un rythme de construction soutenue depuis 1999 et supérieur à celui observé sur le département ou sur la Communauté de Communes.

**Evolution comparée des rythmes de construction de logements depuis 1999
(base 100 en 1999)**



Source : Données SITADEL

Sur l'ensemble des logements commencés entre 2003 et 2014, 75% sont des logements individuels purs (il s'agit de logements qui ont fait l'objet d'un permis de construire individuels), 16% soit 36 logements sont des logements individuels groupés (logements ayant fait l'objet d'un permis de construire groupé). Parmi ces 36 logements, on note 15 logements réalisés en 2013. Ils correspondent à l'opération de logements groupés réalisée rue Arthur Rimbaud.

Opération de logements groupés rue Arthur Rimbaud



Seul 9% des logements commencés entre 2003 et 2014, soit 19 logements, correspondent à des logements collectifs. L'ensemble de la production de logements collectifs se concentre avant 2008.

Cette domination du logement individuel pur a plusieurs déterminants : la préférence des ménages pour le logement individuel, la physionomie rurale de la commune, qui appelle plutôt l'individuel que le collectif (excepté éventuellement en cœur de bourg), et l'absence de ville majeure très dynamique à proximité immédiate (Nantes, Ancenis et Châteaubriant se trouve à plus de 20 kilomètres, or pour les promoteurs qui réalisent du logement groupé, la commercialisation est plus facile là où la pression résidentielle est forte). Il convient de noter qu'en l'absence d'initiative privée, les bailleurs sociaux ont aussi la capacité de produire des logements groupés.

Éléments à retenir au sujet de l'évolution du nombre de logements :

Depuis 1968, la commune a produit **471** logements, soit 10,5 par an en moyenne. De 7,2 logements par an entre 1968 et 1999, ce rythme est passé à 17,8 entre 1999 et 2013. Cette accélération de la construction correspond à une reprise démographique mise en lumière précédemment.

Ces dernières années (depuis 2008 - 2014), la construction a connu un nouveau ralentissement, l'année exceptionnelle de 2013 étant portée par une opération d'ensemble de 15 logements rue Arthur Rimbaud.

La construction neuve est très largement dominée par le logement individuel pur, notamment à partir de 2008.

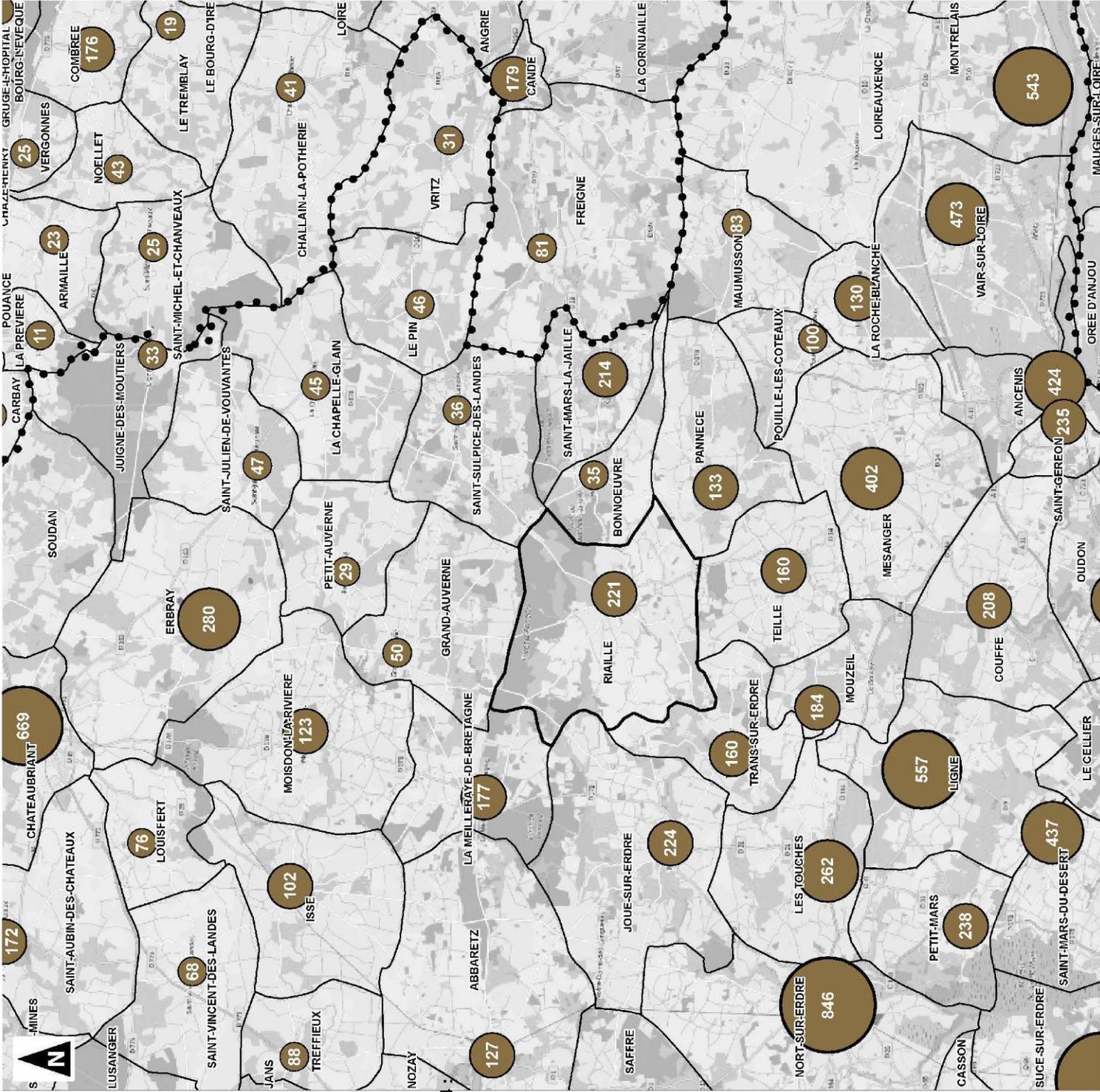
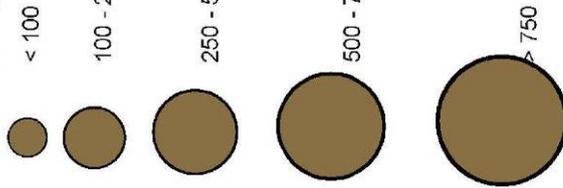
Commune de Riaillé (44)

Plan Local d'Urbanisme

Nombre total de logements commencés entre 2003 et 2014

-  Commune de Riaillé
-  Limites communales
-  Limites départementales

Nombre total de logements commencés entre 2003 et 2014 :



1:150 000 (Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : ENVIRONNEMENT CONSEIL, 2016
Sources de données : SYNDICAT - LGV - ENVIRONNEMENT CONSEIL, 2016



Commune de Riaillé (44)

Plan Local d'Urbanisme

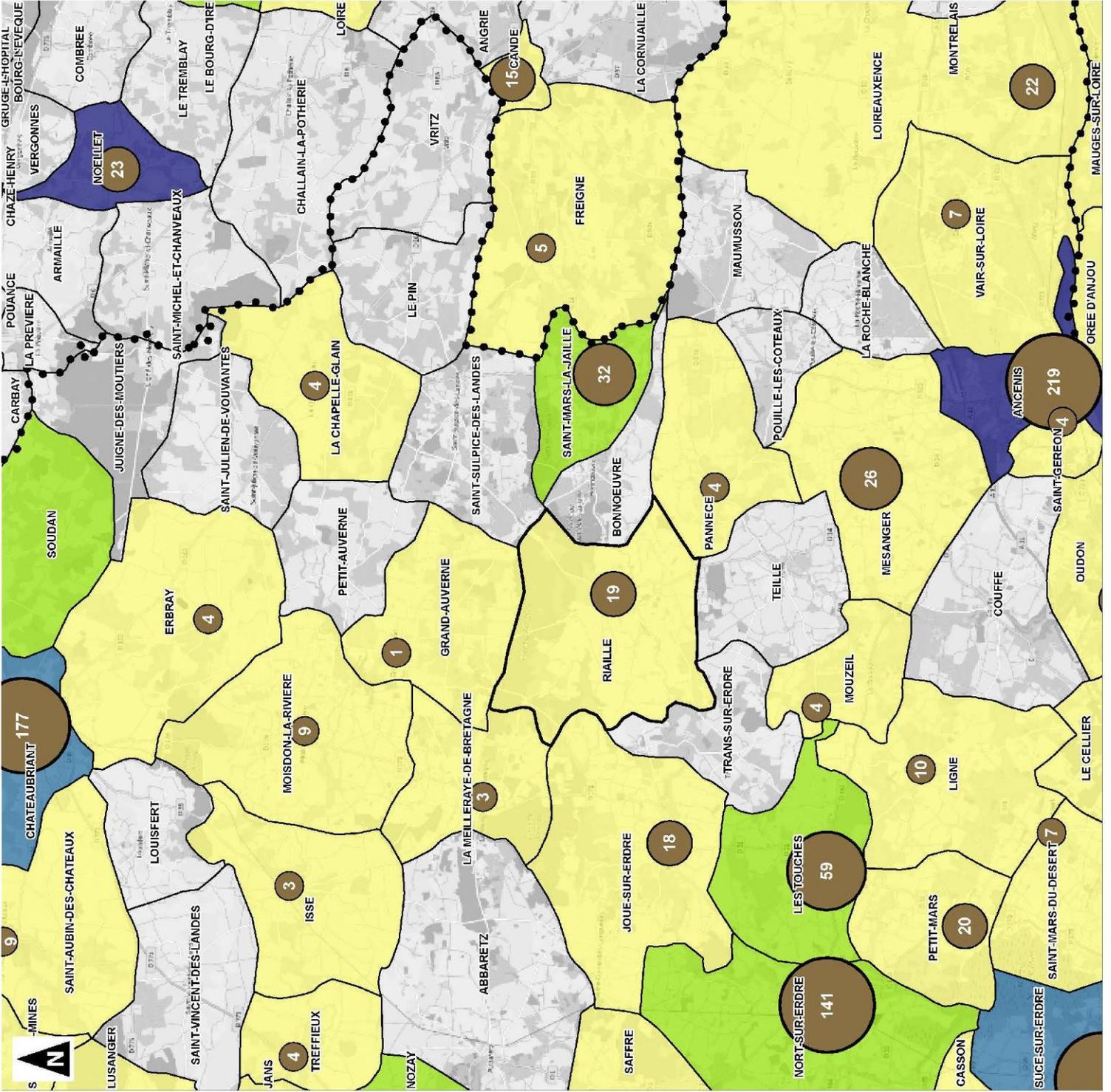
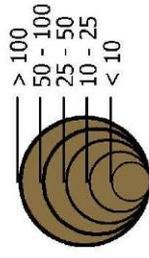
Nombre de logements collectifs commencés et part du total de logements commencés entre 2003 et 2014

- Commune de Riaillé
- Limites communales
- Limites départementales

Part du total de logements commencés entre 2003 et 2014 :

- Pas de logements collectifs commencés
- < 10%
- 10% à 25%
- 25% à 50%
- > 50%

Nombre de logements collectifs commencés entre 2003 et 2014 :



4.2. LA TYPOLOGIE DES LOGEMENTS

A. Le type de logements

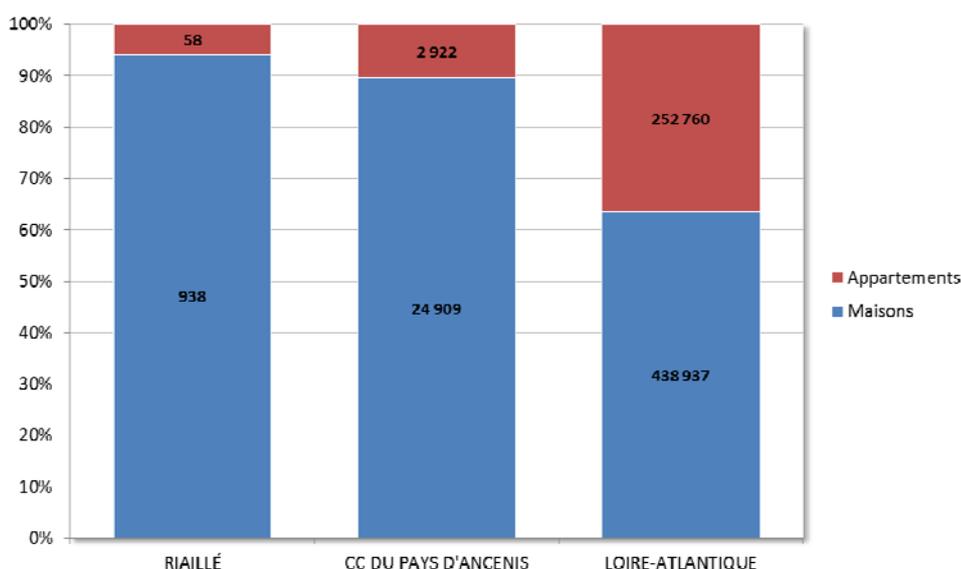
Un **logement** est défini du point de vue de **son utilisation**. C'est un local utilisé pour **l'habitation** :

- **séparé**, c'est-à-dire complètement fermé par des murs et cloisons, sans communication avec un autre local si ce n'est par les parties communes de l'immeuble (couloir, escalier, vestibule, ...) ;
- **indépendant**, à savoir ayant une entrée d'où l'on a directement accès sur l'extérieur ou les parties communes de l'immeuble, sans devoir traverser un autre local.

Les logements sont répartis **en trois catégories** : résidences principales, résidences secondaires et logements vacants. Il existe des logements ayant des caractéristiques particulières, mais qui font tout de même partie des logements au sens de l'INSEE : les logements-foyers pour personnes âgées, les chambres meublées, les habitations précaires ou de fortune (caravanes, mobile home, etc.).

Les logements vacants sont des logements inoccupés qui peuvent être proposés à la vente ou à la location ou gardés vacants par cause de vétusté ou d'insalubrité, etc.

Type de logements comparés en 2013



Source : Données INSEE 2013

Pour un bourg rural, la commune de Riaille est caractérisée par une densité plutôt élevée (45 habitants/km²). Cette densité est plus due à la présence d'un habitat individuel dense (tel qu'on le trouve en centre-bourg) qu'à celle d'appartements qui ne représentent même pas 5,8 % du parc communal (58 au total). Sur ce point, la commune se détache de la moyenne intercommunale (plus de 10% d'appartements) qui inclut la commune d'Ancenis où le nombre d'appartements est important. La moyenne départementale est quant à elle influencée par les centres urbains (au premier rang desquels on trouve Nantes et Saint-Nazaire).

Cependant, il est intéressant de noter que le nombre d'appartements a doublé entre 1999 et 2013 : il est passé de 18 à 58. Pour rappel, entre 2003 et 2014, 19 logements collectifs ont été construits. Les 21 logements restants ont pu être construits entre 1999 et 2002 ou créés par division d'immeubles déjà existants (sans doute pour alimenter le marché locatif). **Cette tendance peut avoir un effet positif en termes de diversification de l'offre** (apparition de biens de petite taille en location, qui peuvent répondre

aux besoins de jeunes qui ne sont pas encore en ménage, ou qui n'ont pas encore les moyens d'accéder à la propriété), **à condition de veiller à ce que l'offre ne soit pas de mauvaise qualité.**

B. Résidences principales / résidences secondaires / logements vacants

A Riaille, le parc de logements est largement dominé par les **résidences principales (88,3%)**. La vision dynamique offerte par la comparaison 1999 – 2013, montre que **Riaille est une commune dynamique** (augmentation nette du nombre de résidence principales), **qui reste peu touchée par la problématique de vacance** (7% des logements en 1999, 6,3% en 2013), et **où les résidences secondaires constituent un phénomène peu développé et en diminution** (10% des logements en 1999, 5,4% en 2013).

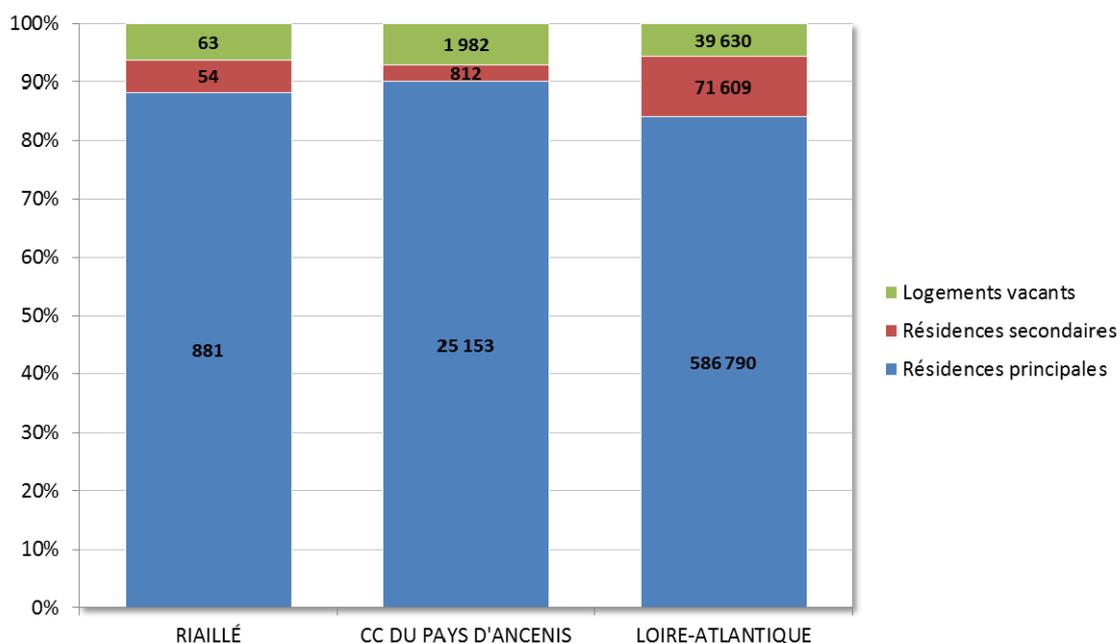
Ce profil se situe entre celui de la Communauté de Communes et celui du Département. Le taux de logement vacant à l'échelle de la commune est compris entre celui de la COMPA (7,1%) et celui du département (5,7%). De même, la part de résidence secondaire sur la commune de Riaille est comprise entre la part de résidence secondaire à l'échelle de l'intercommunalité (2,9%) et celle du département (10,3%).

Le taux de logement vacant sur la commune de Riaille apparaît satisfaisant. En effet, l'absence de logements vacants traduirait une pression foncière importante sur le territoire et un déséquilibre entre l'offre et la demande. Un taux de vacance de 6% permet un juste équilibre des marchés immobiliers.

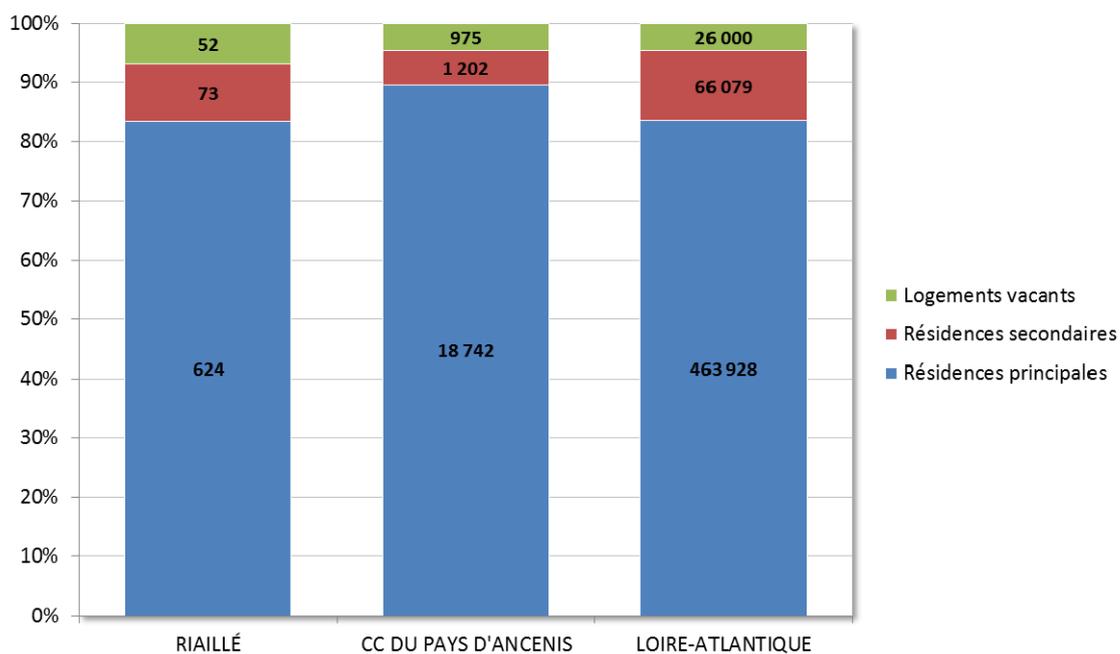
Sur les cartes ci-dessous on peut voir que la commune de Riaille fait partie des communes qui ne sont **pas touchées par un taux de vacance anormal**. La vacance est une problématique localement importante pour les communes situées au Nord de Riaille et qui ne bénéficie pas de l'attraction de l'agglomération Nantaise.

Pour ce qui est des **résidences secondaires**, on note qu'elle **diminue dans la majorité des communes**. Ce phénomène ne touche donc pas uniquement la commune de Riaille. Concernant, leur répartition, à l'échelle de l'intercommunalité, elles sont plus nombreuses sur les bords de la Loire. **Riaille reste cependant une commune qui accueille une part significative de résidences secondaires.**

Part des résidences principales, secondaires et vacantes en 2013



Part des résidences principales, secondaires et vacantes en 1999

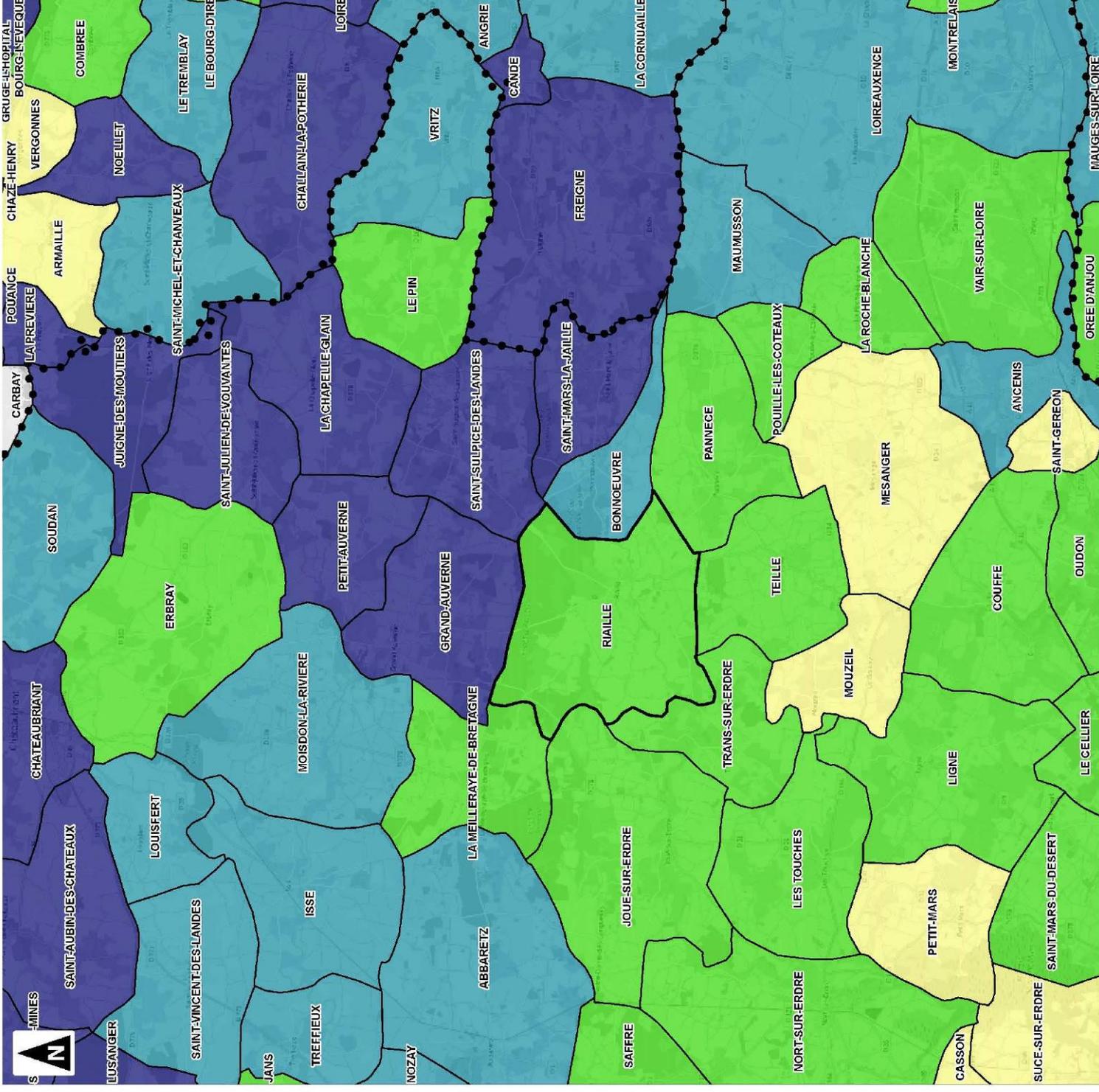
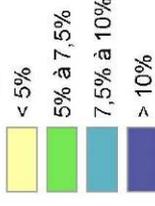


Source : Données INSEE 2013

Part de logements vacants en 2013

-  Commune de Riaillé
-  Limites communales
-  Limites départementales

Part de logements vacants en 2013 :



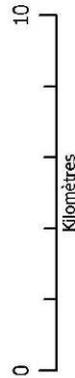
Commune de Riaillé (44)

Plan Local d'Urbanisme

Logements vacants en 2013

-  Commune de Riaillé
-  Limites communales
-  Limites départementales

Logements vacants en 2013 :



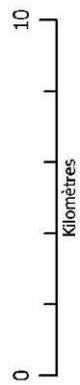
1:150 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Résidences secondaires en 2013

-  Commune de Riaillé
-  Limites communales
-  Limites départementales

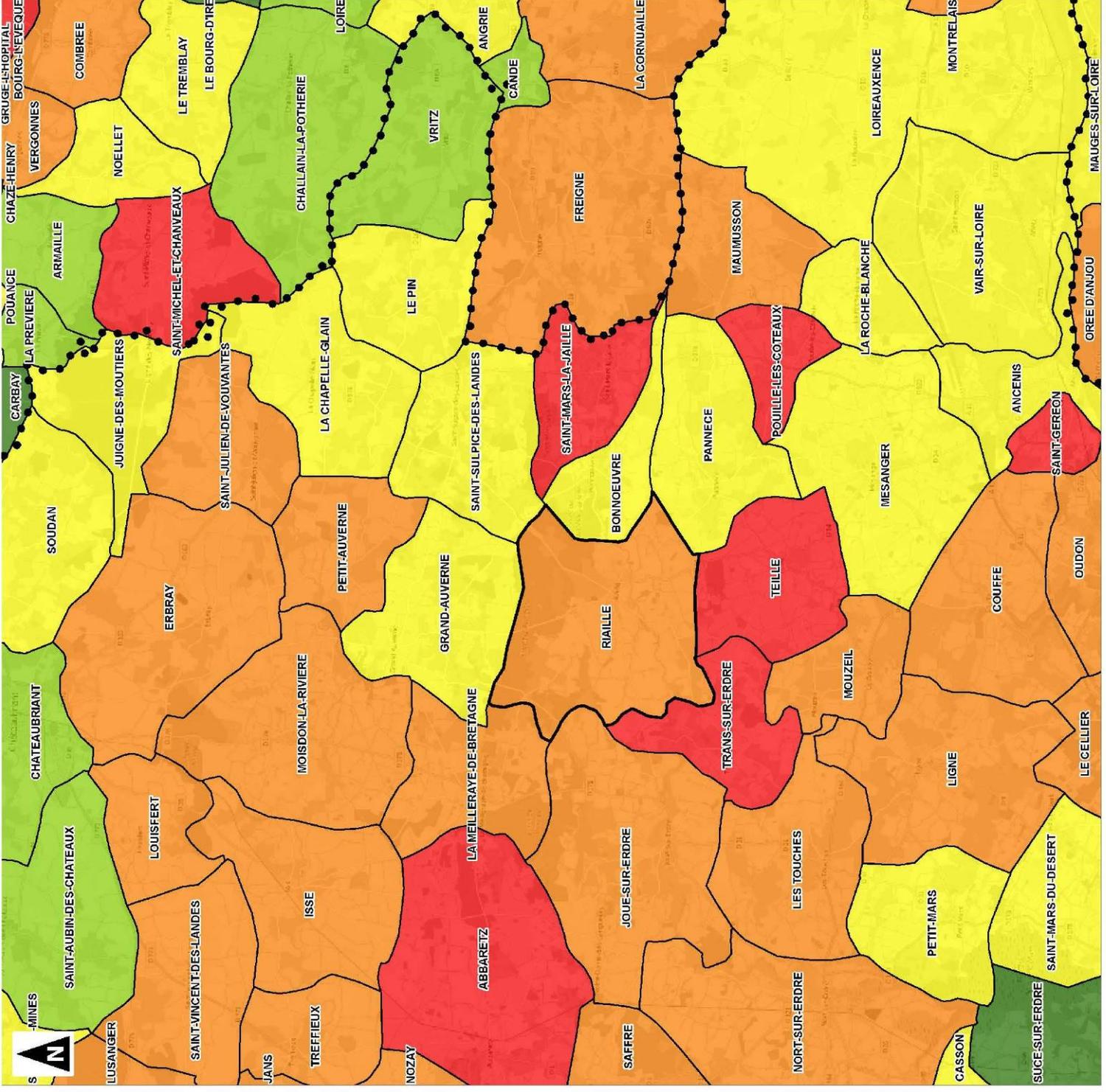
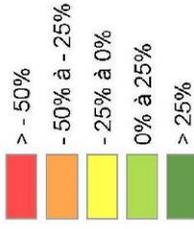
Résidences secondaires en 2013 :



Evolution du nombre de résidences secondaires entre 1999 et 2013

-  Commune de Riaillé
-  Limites communales
-  Limites départementales

Evolution du nombre de résidences secondaires entre 1999 et 2013 :

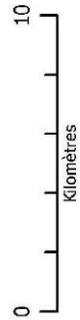
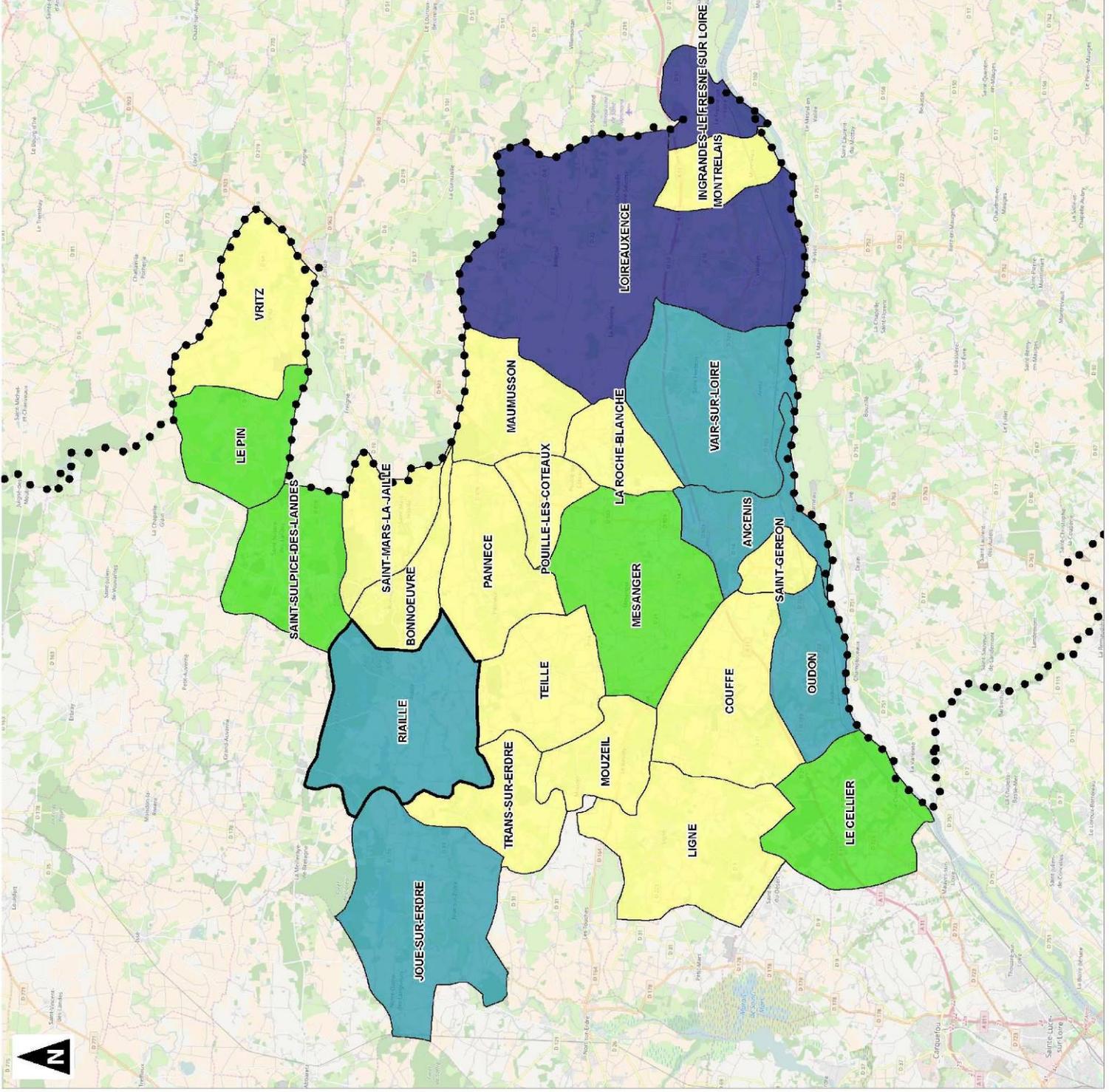


Part communale du nombre de résidences secondaires recensées à l'échelle intercommunale en 2013

-  Commune de Riaillé
-  Limites communales de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis
-  Limites départementales

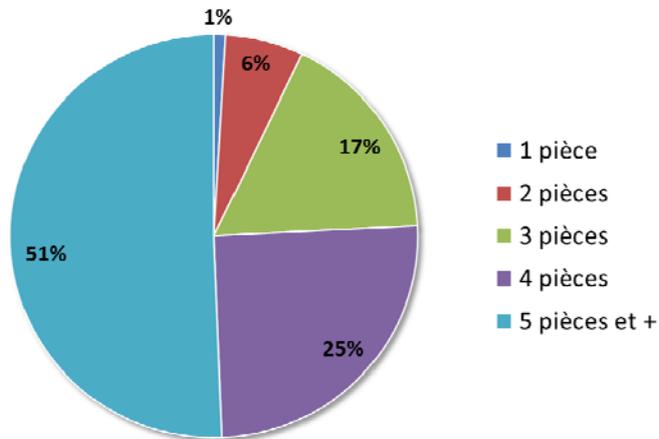
Part communale du nombre de résidences secondaires recensées à l'échelle intercommunale en 2013 :

-  < 2,5%
-  2,5% à 5%
-  5% à 10%
-  > 10%



C. Taille des logements

Nombre de pièces des logements sur la commune en 2013



Sources : Données INSEE 2013

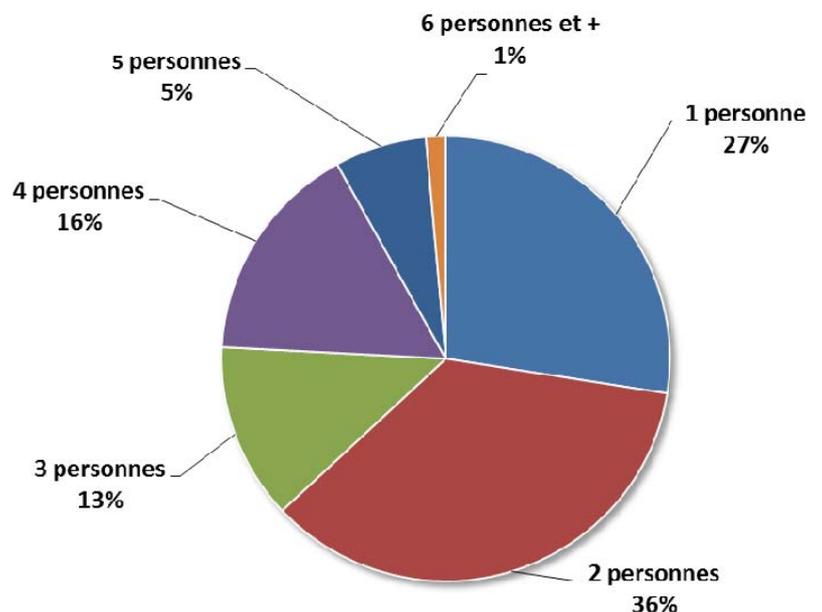
Les logements sont très majoritairement de grande taille : 25% de 4 pièces, 51% de 5 pièces et plus. Ces logements sont propices à l'accueil de familles avec enfants. **Les logements pour les plus petits ménages ne représentent que 24 % du parc de logement.** De plus, entre 1999 et 2013, c'est le nombre de grands logements (5 pièces et plus) qui a le plus augmenté (+171 logements, soit une hausse de 62%).

Si la construction de grands logements a permis d'attirer des familles et de rajeunir la population communale, dans le but **de faciliter le parcours résidentiel** au sein de la commune, le PLU peut travailler à diversifier l'offre de logement.

Une **typologie de logements plus variée** (avec davantage de logements plus petits notamment), pourrait permettre l'accueil d'une population plus large et mixte.

En effet, les ménages communaux sont en majorité composés de **1 à 2 personnes (63%)**, ce qui correspond plutôt à **des personnes vivant seules ou en couple**. Rappelons que si la commune a vu augmenter le nombre d'enfants et d'adultes de moins de 45 ans, **le nombre de 45 – 59 ans a lui aussi fortement crû**. De plus, le vieillissement de la population qui devrait toucher Riaille à moyen terme, renforce l'intérêt pour la commune de se **doter d'une offre diversifiée en logements, susceptible de répondre aux besoins de personnes de tous âges et de toutes situations familiales**.

Taille des ménages sur la commune en 2013



Source : Données INSEE 2013

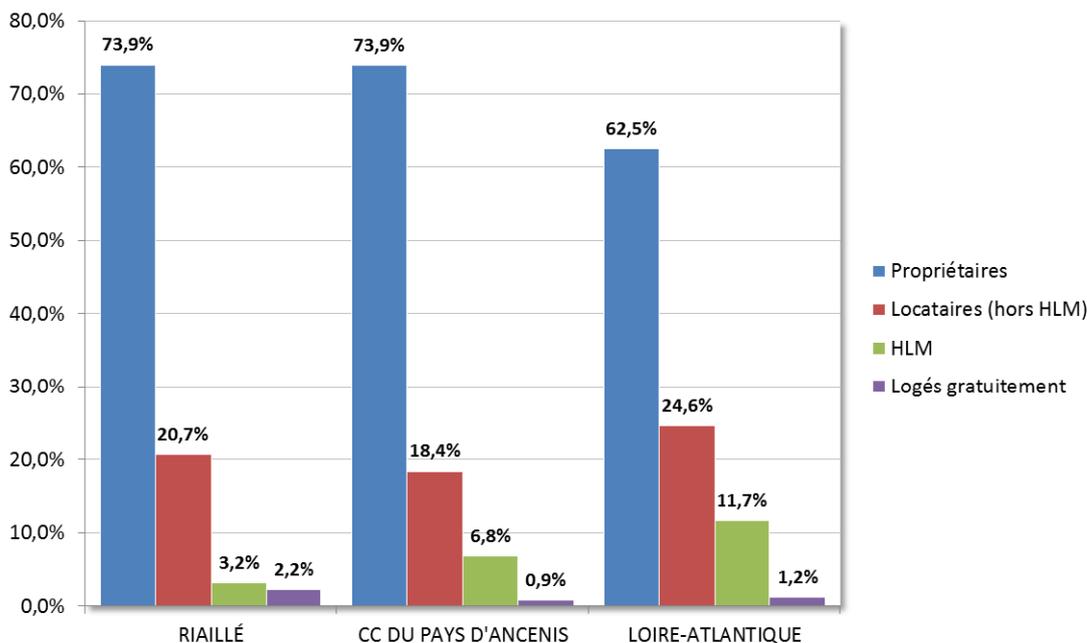
D. Statut d'occupation des logements

Le graphique ci-dessous montre que **les propriétaires occupants sont majoritaires** (73,9%). Ce chiffre est identique à celui de la Communauté de Communes mais inférieur et à celui du département (influencé par les centres urbains importants).

L'offre locative est donc minoritaire mais significative (20,7% de locatif privé + 3,2% de locatif social = 23,9%). Si la part de logement locatif privé est significative, et supérieure à la moyenne intercommunale, **celle du locatif social est en revanche très faible**. Le parc social public de la commune est composé de 23 logements.

La faible part de logements sociaux peut constituer un frein au parcours résidentiel des ménages : ceux qui recherchent un logement locatif à faible loyer (jeunes, personnes se trouvant dans une situation personnelle ou professionnelle difficile) devront se tourner vers une autre commune, ou vers le marché locatif privé (qui offre un rapport qualité/loyer souvent inférieur au parc social).

Statut d'occupation comparé des résidences principales en 2013



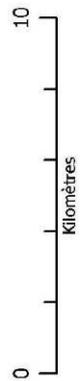
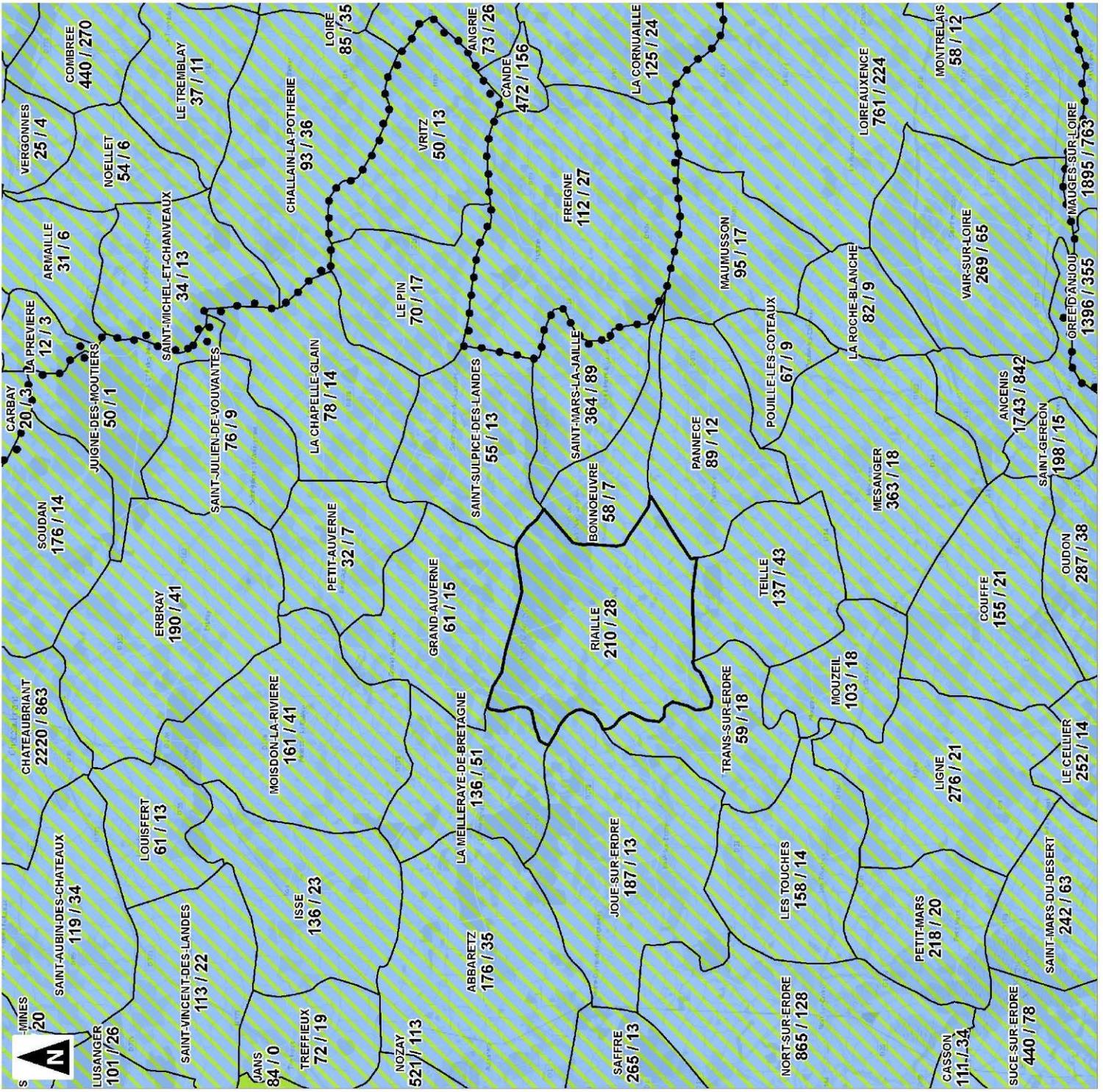
Source : Données INSEE 2013

Les cartes ci-dessous montrent que la plupart des communes du territoire ont en général 20 à 30 % de logements locatifs (hors HLM et HLM). Riailé se trouve dans cette moyenne. Certaines communes, notamment des bourgs plus importants comme Ancenis, Châteaubriant et dans une moindre mesure Saint-Mars-la-Jaille et Candé ont une offre locative plus développée.

Statut des logements locatifs en 2013

-  Commune de Riaillé
 -  Limites communales
 -  Limites départementales
- Statut des logements locatifs en 2013 :**
-  Locatif (HLM)
 -  Locatif (Hors HLM)

Nombre de résidences principales occupées par des locataires (dont HLM) / Nombre de résidences principales occupées par des locataires dans des HLM



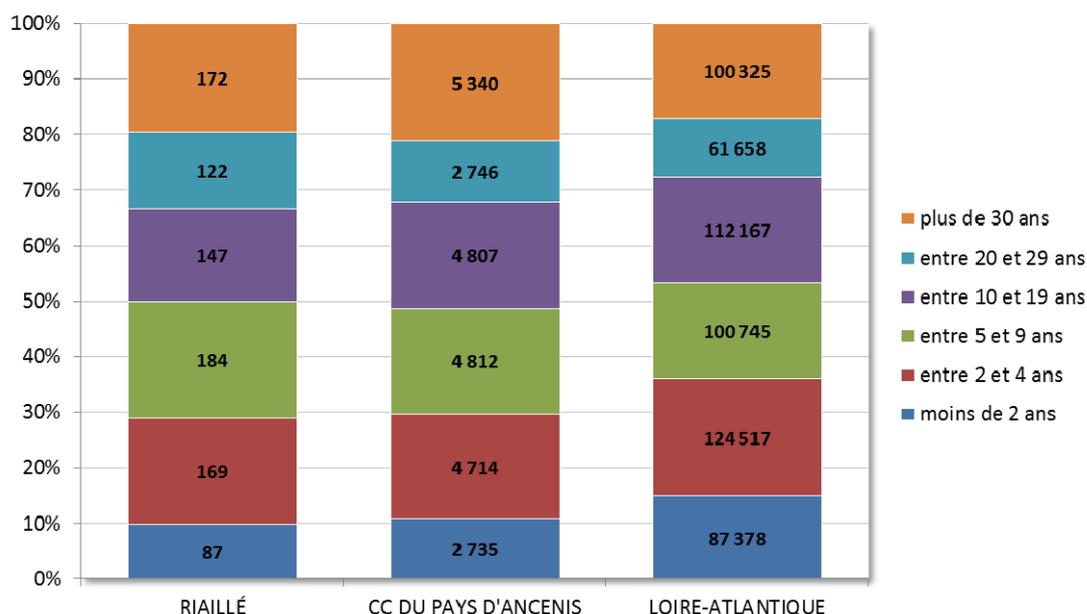
1:150 000

(Pour une impression sur format A3 sans réduction de taille)

Réalisation : ENVIRONNEMENT CONSEIL, 2016
Sources de données : INSEE - IGN - ENVIRONNEMENT CONSEIL, 2016

E. Ancienneté d'emménagement

Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale comparée en 2013



Source : Données INSEE 2013

Riaillé et la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis présentent des taux de ménages installés depuis moins de 2 ans faibles par rapports à la Loire-Atlantique (respectivement 9,8%, 10,9%, et 14,9%), une différence qui peut s'expliquer par un parc locatif moins développé (les locataires déménageant plus souvent que les propriétaires).

En ce qui concerne les ménages dont l'ancienneté d'emménagement est située entre 2 et 9 ans, Riaillé présentent des taux plus élevés que la Communauté de Communes et le Département : 40,1% (en additionnant les 2 catégories), contre 37,9% pour la COMPA et la Loire-Atlantique. Il s'agit d'un signe que les constructions réalisées dans les années 2000 ont redynamisé le marché de l'habitat (un phénomène directement lié à l'embellie démographique que la commune a connu).

F. Habitations mobiles et aires d'accueil pour le gens du voyage

La loi ALUR votée le 24 mars 2014 vise à prendre en compte de tous les modes d'habitat implantés sur territoire de la commune. Elle reconnaît les résidences mobiles ou démontables (caravanes des gens du voyage, yourte, cabane...) comme un habitat permanent pour leurs utilisateurs.

La commune de Riaillé ne recense pas d'aire d'accueil pour le gens du voyage. La loi du 5 juillet 2000 confirme l'obligation légale pour les communes de plus de 5 000 habitants d'aménager des aires d'accueil permanentes pour le passage et le séjour des gens du voyage. Cependant, **la commune de Riaillé ayant une population de moins de 5 000 habitants, n'est pas concernée par cette obligation légale.**

Le PLU doit prendre en compte le **schéma départemental d'accueil des gens du voyage en Loire-Atlantique 2018-2024**. Ce schéma départemental a été conjointement **approuvé le 28 décembre 2018** par le préfet et le président du Conseil Général. Selon le schéma, la commune de Riaillé n'a pas d'obligation

d'accueil, néanmoins, elle se doit de définir **un espace permettant une simple halte (durée de stationnement entre 48h et 15 jours) doté d'un point d'eau.**

Éléments à retenir au sujet de la typologie des logements

L'offre en logements de Riaille est dominée par les grands logements. De ce point de vue **une diversification serait peut-être souhaitable à l'avenir avec l'évolution de la population à venir** (vieillesse, diminution de la taille moyenne des ménages).

Si les propriétaires occupants sont majoritaires (73,9%), la commune de Riaille offre une certaine diversité avec du logement locatif privé (20,7%), **mais très peu de locatif social (3,2%)**.

5. POPULATION ACTIVE ET EMPLOI

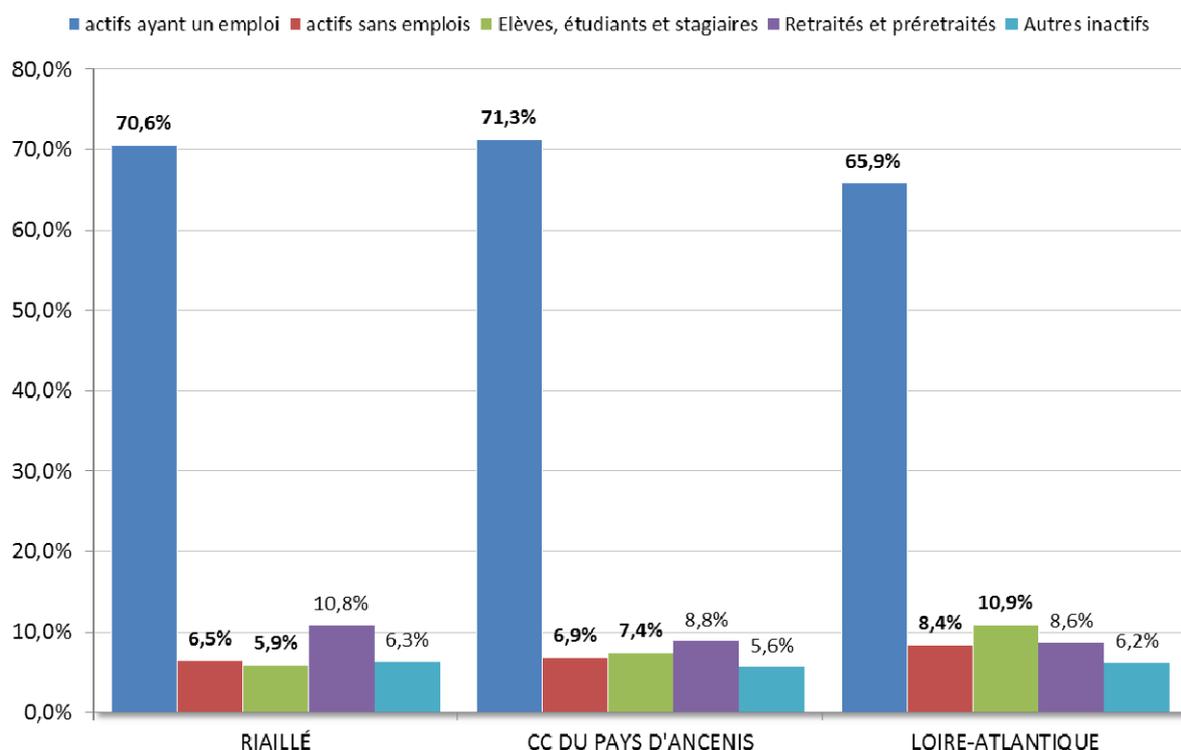
5.1. LA POPULATION ACTIVE

A. Statut de de la population de 15 à 64 ans

Le statut d'occupation de la population de Riaille est similaire à celui que l'on observe à l'échelle intercommunale et départementale :

- une proportion élevée d'actifs ayant un emploi ;
- une proportion faible d'actifs sans emploi (la moyenne nationale étant de 10%) ;
- une proportion faible d'élèves, étudiants et stagiaires (une catégorie qui se concentre dans les centres urbains disposant d'une offre de formation importante) ;
- une part de retraités et préretraités relativement élevé pour la commune de Riaille. Ce taux est notamment dû à la présence d'une maison de retraite sur le territoire communale ;
- une part normale d'autres inactifs.

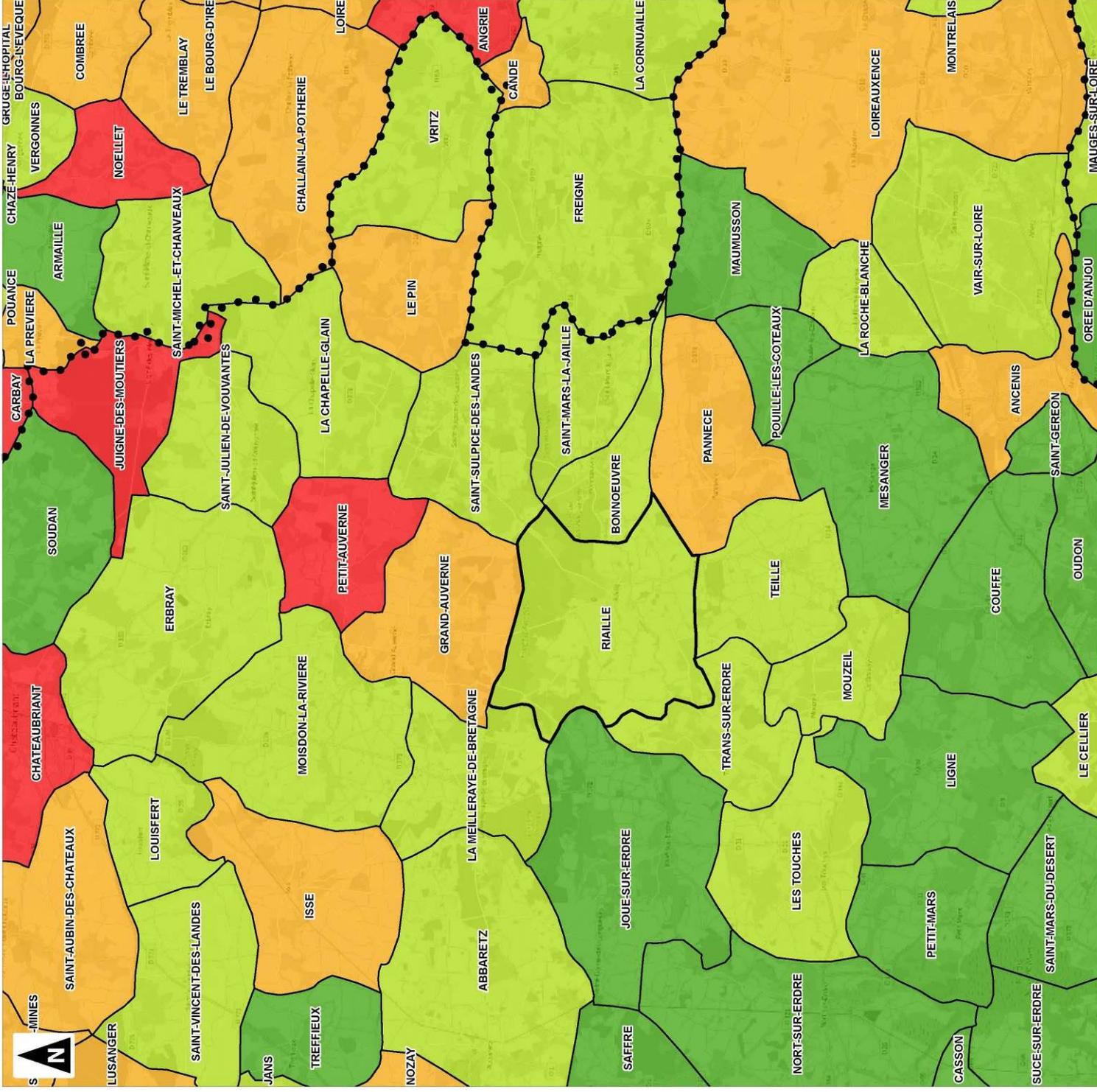
Statut d'occupation de la population de 15 à 64 ans en 2013



Source : Données INSEE 2013

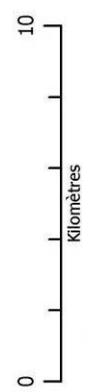
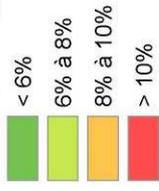
Comme on peut le voir sur la carte ci-dessous le chômage (actifs sans emploi, en rouge ci-dessus) est à un niveau moyen sur la commune : moins élevé que celui des communes rurales situées plus Nord, mais plus important que celui des communes situées au Sud qui bénéficient pleinement de l'influence de l'agglomération nantaise.

Commune de Riaillé (44)
 Plan Local d'Urbanisme
Taux de chômage en 2013



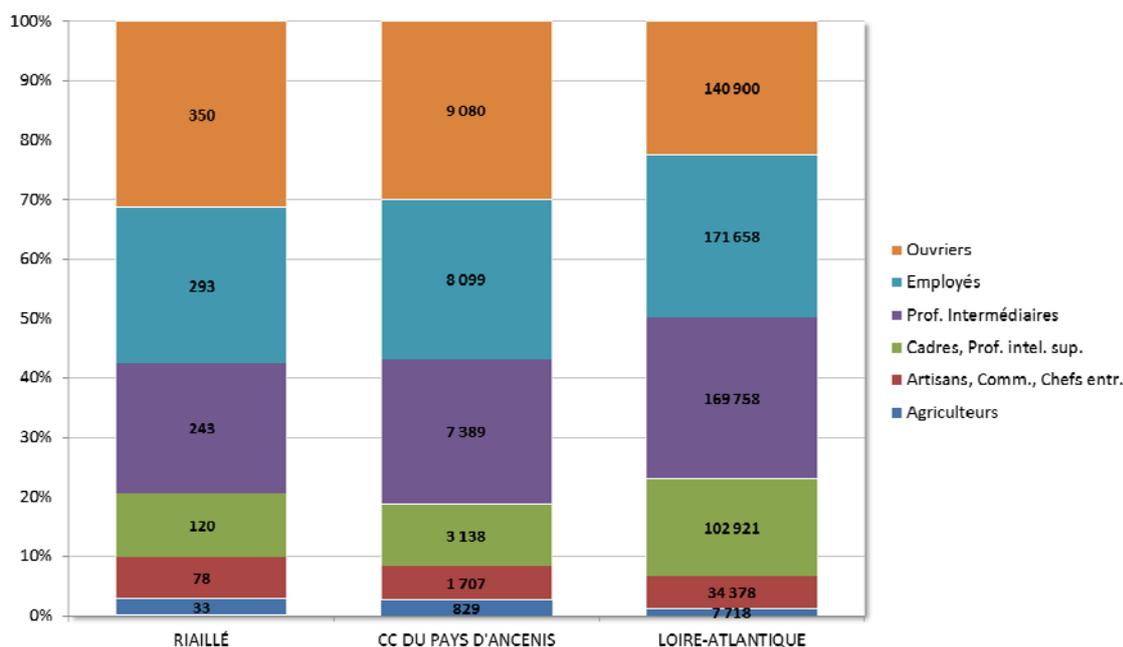
-  Commune de Riaillé
-  Limites communales
-  Limites départementales

Taux de chômage en 2013 :



B. Catégories socio-professionnelles des actifs habitant de Riaillé

Catégories socio-professionnelles des actifs en 2013



Source : Données INSEE 2013

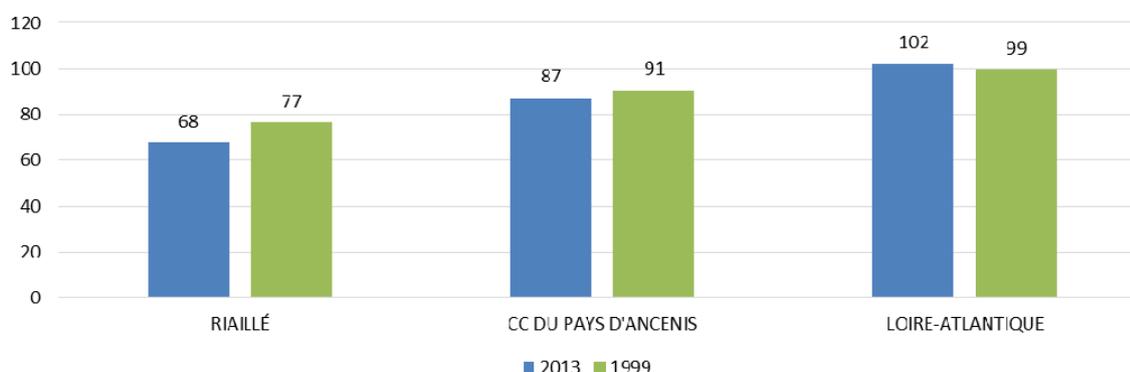
La répartition des actifs par catégories socio-professionnelles à Riaillé est semblable à celle de la Communauté de Communes mais diffère de celle observée à l'échelle départementale. La commune compte :

- **une part importante d'ouvriers, tout comme sur le territoire de la COMPA ;**
- des proportions significatives d'employés et de professions intermédiaires (moins élevées toutefois que la moyenne départementale) ;
- **une part faible de cadres ;**
- **des parts d'artisans, commerçants, chefs d'entreprises, et d'agriculteurs supérieures à la moyenne du département ce qui reflète en tissu commerçant et artisanal dense.**

5.2. LES EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE DE RIAILLÉ

A. La concentration d'emplois sur la commune

Evolution comparée de la concentration d'emplois entre 1999 et 2013



Source : Données INSEE 2013

L'indice de concentration de l'emploi désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans une commune et les actifs ayant un emploi qui résident dans la commune. On mesure ainsi l'attractivité par l'emploi qu'une commune exerce sur les autres. **Pour 100 actifs résidant à Riaillé, 68 emplois sont proposés sur le territoire communal en 2013. Il s'agit d'une valeur moyenne, qui indique le caractère résidentiel.** Cependant, ce chiffre est relativement élevé pour une commune rurale et traduit un tissu économique dynamique et dense. Riaillé n'apparaît donc pas comme une commune dortoir, mais comme un petit pôle d'emplois. La commune compte **trois employeurs majeurs sur son territoire : la scierie TBO, le groupement territorial du SDIS et la maison de retraite.**

Entre 1999 et 2013, l'indice de concentration à Riaillé a diminué. **Cette diminution ne correspond pas à une diminution du nombre d'emploi** : ce dernier a augmenté entre 1999 et 2013. Cependant cette croissance est inférieure à la croissance du nombre d'actifs sur le territoire. **L'indice de concentration de l'emploi a également connu une baisse à l'échelle intercommunale, sans que le nombre d'emploi à l'échelle intercommunal ne diminue.**

B. Un emploi en augmentation et qui connaît une redistribution sectorielle

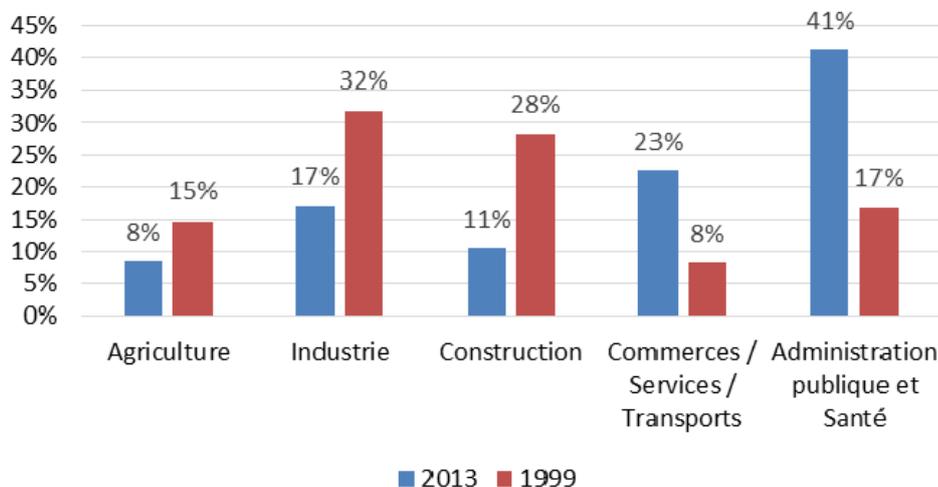
Evolution du nombre d'emploi entre 1999 et 2013

	Nombre d'emploi en 1999	Nombre d'emploi en 2013	Evolution
RIAILLÉ	498	655	31%
CC DU PAYS D'ANCENIS	18 924	24 327	29%
LOIRE-ATLANTIQUE	447 331	573 260	28%

Source : Données INSEE 2013

Entre 1999 et 2013, les dynamiques en termes d'emplois ont, à toutes les échelles, très positives. Le département, la Communauté de Communes et la commune de Riaillé ont tous vu leur nombre d'emploi augmenté de presque 30%. **La commune de Riaillé tire son épingle du jeu avec une croissance de 31%** du nombre d'emplois proposés sur son territoire entre 1999 et 2013.

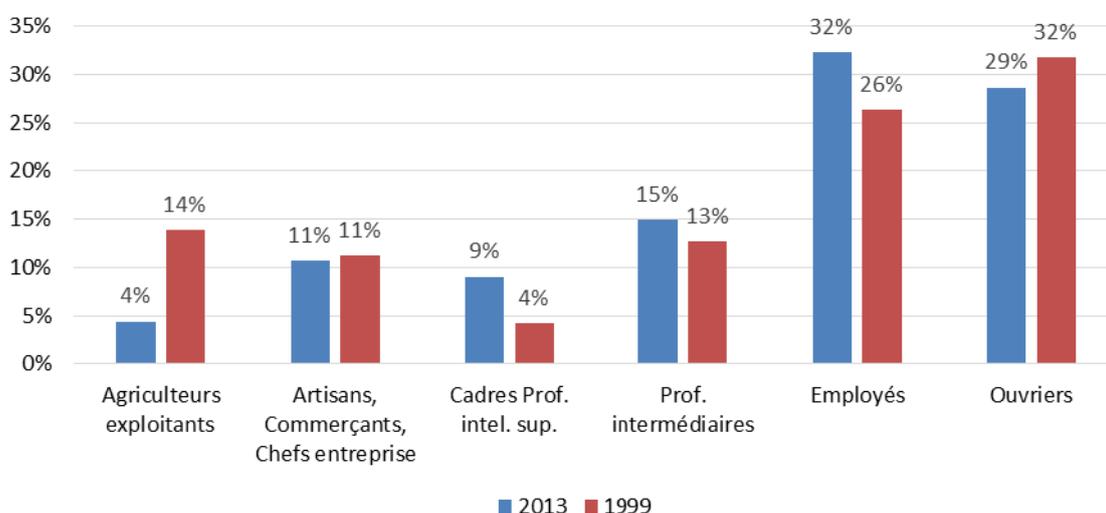
Evolution des emplois proposés par secteur d'activité entre 1999 et 2013



Source : Données INSEE 2013

La répartition par secteur a été modifiée entre 1999 et 2013 : alors que **les Administrations publiques / la santé** représentaient seulement 17% des emplois en 1999, elles représentent presque la moitié en 2013. De même les Commerces / Services / Transports représentant 8 % des emplois en 1999, en représente 23% en 2013. **A l'inverse, l'Industrie, l'Agriculture et la Construction ont un poids moins important.**

Evolution des Types d'emplois proposés sur le territoire entre 1999 et 2013 (par CSP)



Source : Données INSEE 2013

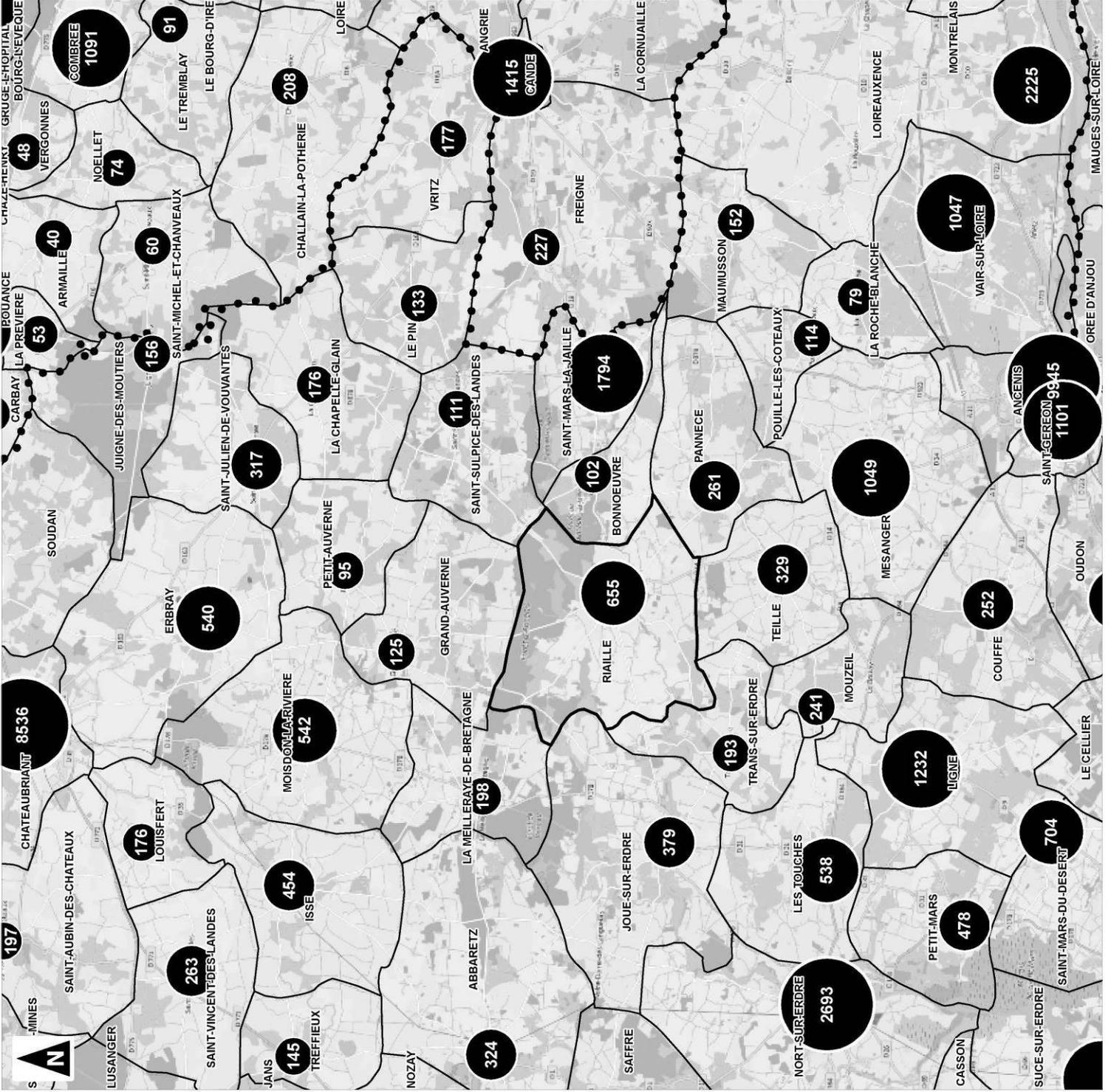
La répartition des emplois par catégorie socio-professionnelle (CSP) a également évolué, avec une diminution de la part des exploitants agricole et des ouvriers. A l'inverse, la part des cadres, des professions intermédiaires et des employés a augmenté.

Les ouvriers et les employés représentent les catégories les plus importantes parmi les emplois, suivis des professions intermédiaires, des artisans, commerçants, chefs d'entreprise, des cadres et enfin des agriculteurs.

Comme on peut le voir sur les cartes ci-dessous, à l'échelle locale, **Riaille constitue un pôle d'emploi secondaire** (655 emplois) : la commune offre beaucoup moins d'emplois qu'Ancenis (9 945 emplois) mais reste une commune où le nombre d'emplois est supérieur à celui des communes avoisinantes, excepté Saint-Mars-la-Jaille (1 794 emplois). La répartition des emplois à l'échelle de la COMPA confirme cette analyse.

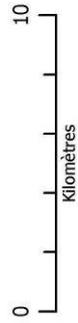
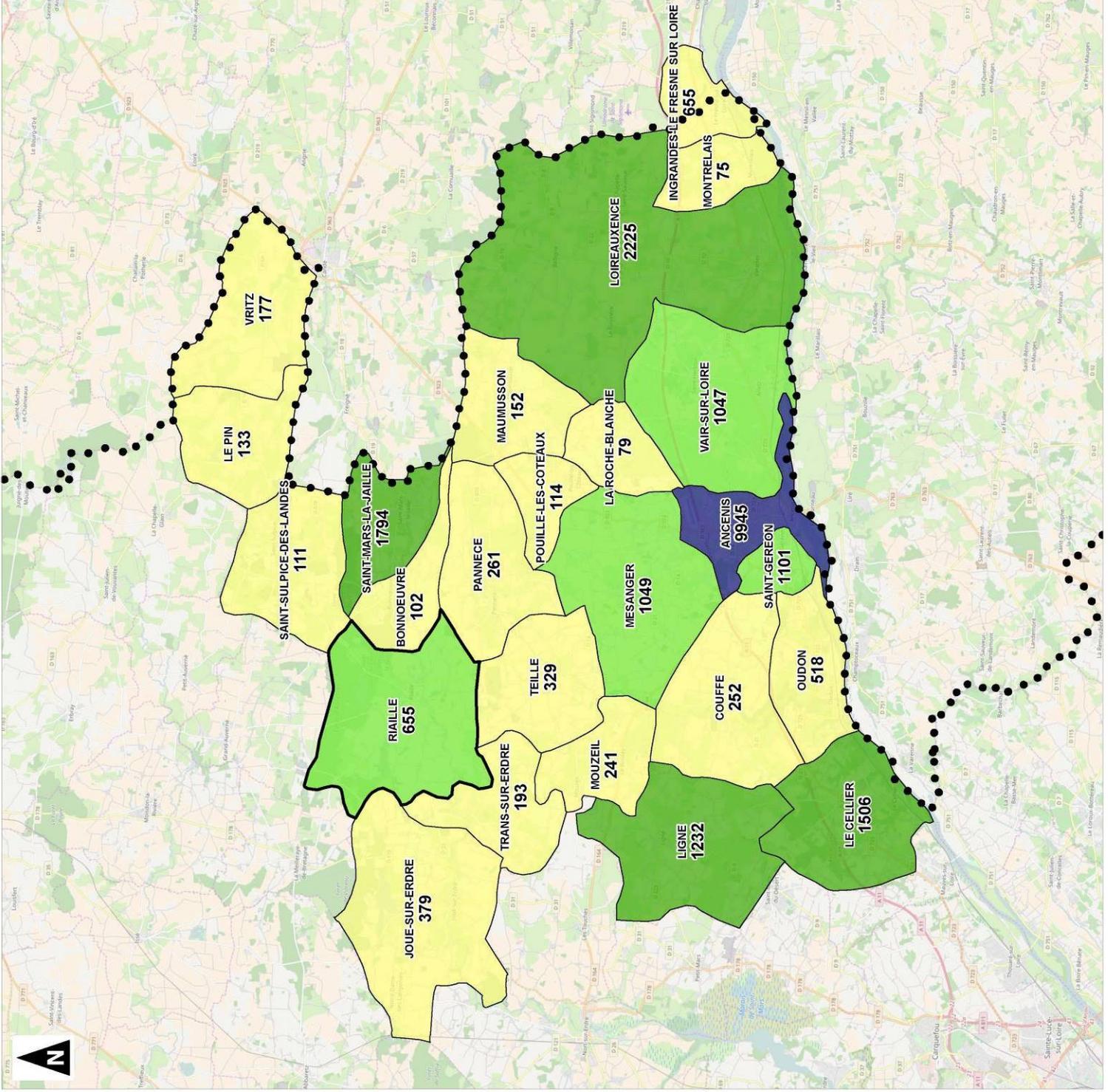
Commune de Riaillé (44)
 Plan Local d'Urbanisme
 Nombre d'emplois en 2013

-  Commune de Riaillé
 -  Limites communales
 -  Limites départementales
- Nombre d'emplois en 2013 :**
-  > 2500
 -  1000 - 2500
 -  500 - 1000
 -  250 - 500
 -  < 250



Part communale du nombre d'emplois recensés à l'échelle intercommunale en 2013

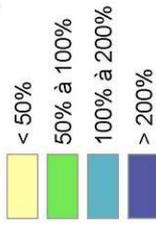
-  Commune de Riaillé
 -  Limites communales de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis
 -  Limites départementales
- Part communale du nombre d'emplois recensés à l'échelle intercommunale en 2013 :**
-  < 2,5%
 -  2,5% à 5%
 -  5% à 10%
 -  10% à 40%
 -  > 40%
-  Nombre d'emplois recensés en 2013



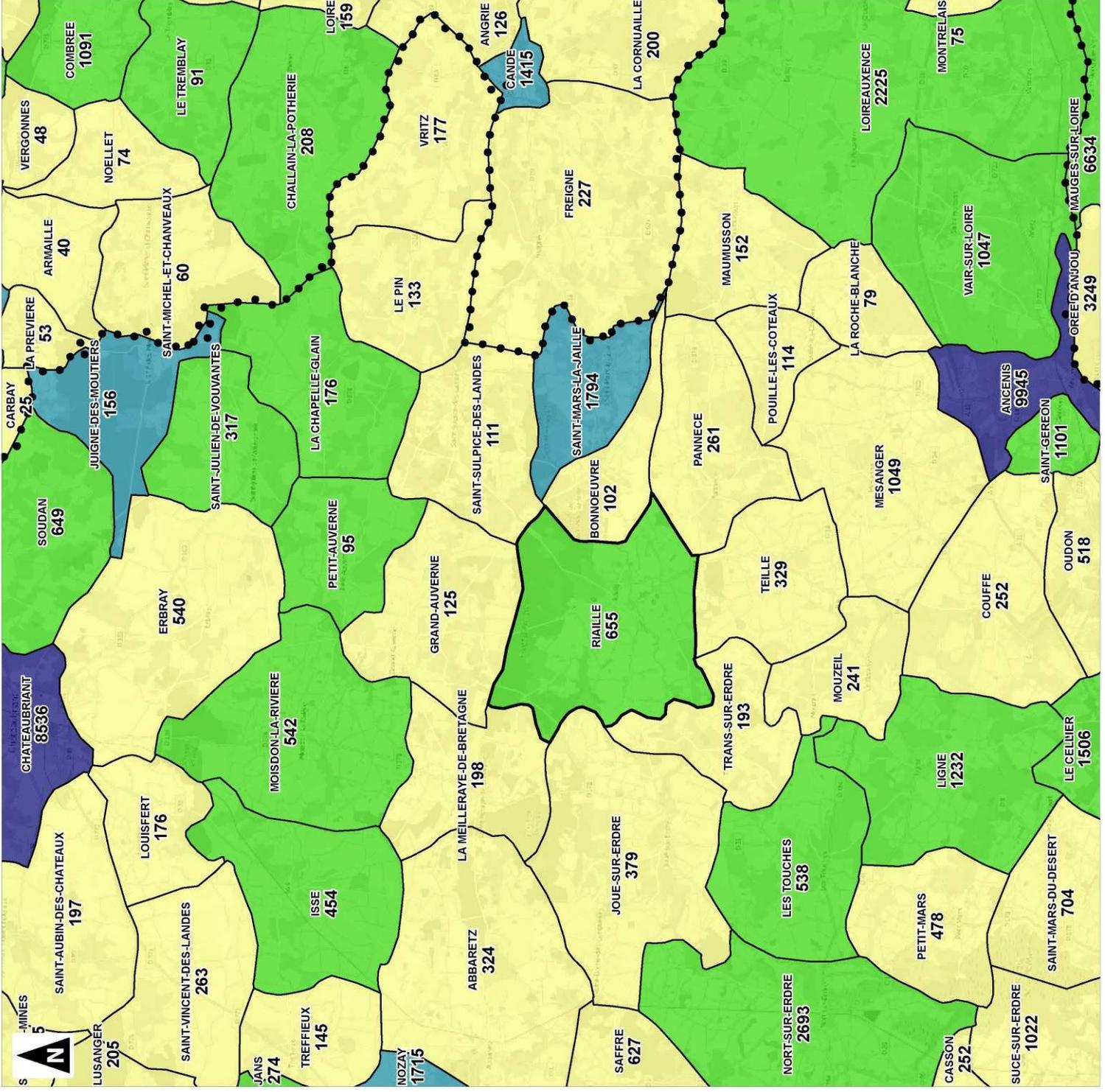
Concentration d'emplois en 2013

-  Commune de Riaillé
-  Limites communales
-  Limites départementales

Concentration d'emplois en 2013 :

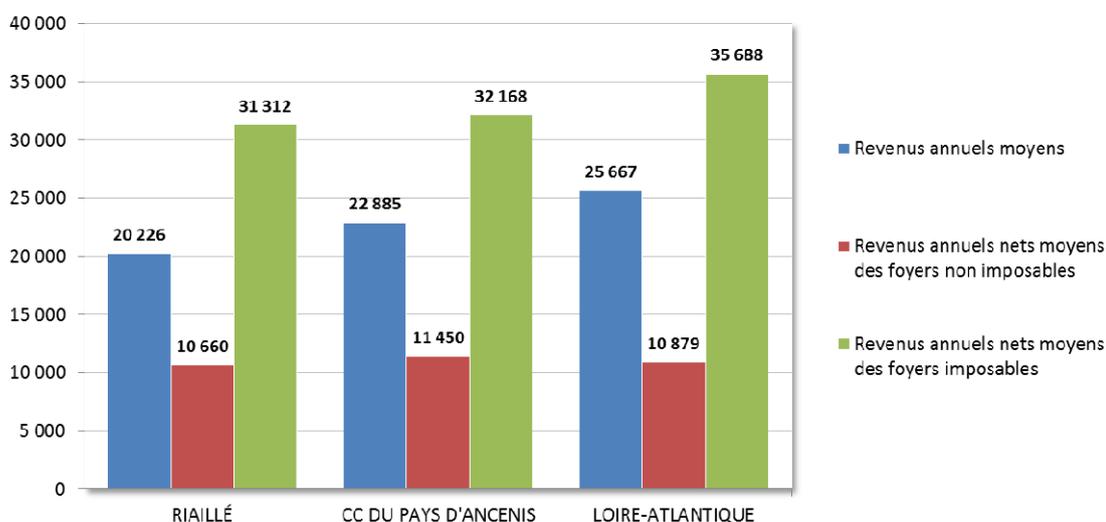


Σ/Σ Nombre d'emplois en 2013



6. MOYENS FINANCIERS DES MENAGES

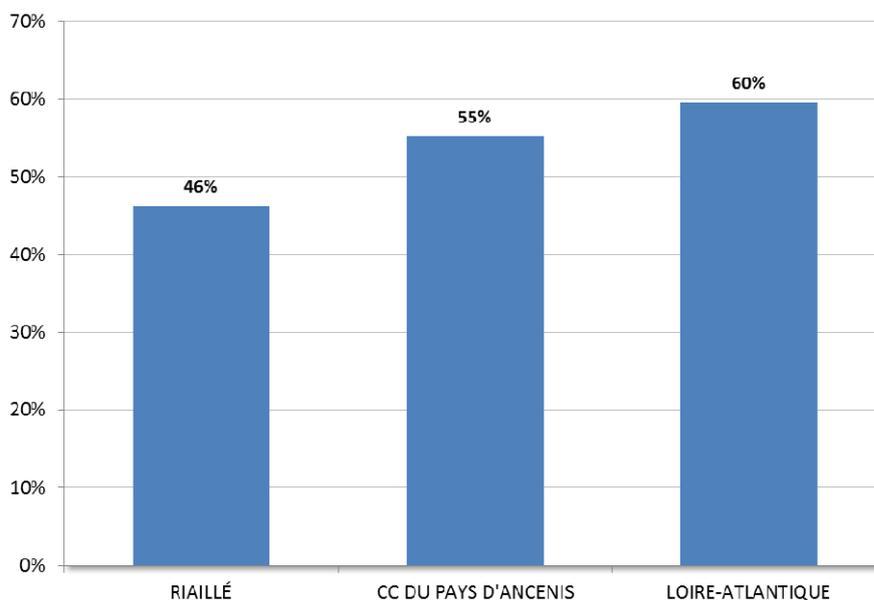
Revenus annuels moyens en 2014 selon l'imposition



Source : Données Impôt 2014

En 2014, la commune comptait 1 168 foyers fiscaux dont le **revenu annuel moyen était de 20 226 €**, ce qui est moins élevé par rapport aux revenus annuels moyens des habitants de la Communauté de Communes et du département. Le revenu annuel moyen des foyers imposables suit cette même hiérarchie. A l'inverse, le revenu annuel moyen des ménages non-imposables à Riaille est sensiblement identique à celui observé à l'échelle du département, mais inférieur à celui de la COMPA.

Pourcentage de foyers fiscaux imposables comparé en 2014



Source : Données Impôt 2014

En 2014, 541 foyers fiscaux installés à Riaille étaient imposables, **soit 46% des foyers fiscaux**. La part des ménages imposables est moins élevée que dans les territoires de comparaison (55% pour la

Communauté de Communes et 60% pour le département). Le revenu annuel net moyen des foyers imposables était de 31 312 € en 2014.

Les foyers non imposables représentent 54 % des foyers fiscaux de la commune : 627 ménages sont non imposables. Leurs revenus annuels moyens est de 10 660 €.

La carte des revenus corrèle les propos précédents : Riaille se situe en bordure de l'aire d'attraction de l'agglomération nantaise avec des prix du foncier attractifs. **Les revenus sont donc moins importants que ceux observés à proximité immédiate de l'agglomération. Cependant, il reste plus important que ceux des communes les plus rurales.** La carte des revenus se superpose à la carte de la part des actifs titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur : sur cette dernière, les communes les plus au sud accueillent la population la plus diplômée.

Éléments à retenir au sujet des moyens financiers des ménages

Le revenu annuel moyen des ménages de Riaille est 20 226 €, ce qui est moins élevé que la moyenne intercommunale et départementale.

Concernant les ménages non-imposables, la moyenne des revenus est similaire à celle du département mais inférieure à celle de l'intercommunalité.

Revenus moyens des foyers fiscaux en 2014

-  Commune de Riaillé
-  Limites communales
-  Limites départementales

Revenus moyens de foyers fiscaux en 2014 (en €) :

